

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mars 2025

DE SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 481)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CS1471

présenté par
M. Naegelen, rapporteur

ARTICLE 3 BIS A

À la fin de l'alinéa 3, substituer au mot :

« proposée »

le mot :

« estimée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.